

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 006/PLD/CPN/CE/SISM/19**

Le 04 novembre 2019, le cortège assurant la sécurité du Président de l'Assemblée Nationale ont délibérément tiré à balle réelle sur un paisible citoyen le nommé MATEYAN MANEYAL BONHEUR, un diplômé sans emploi, conduisant une moto-taxi, à la recherche du gain quotidien pour la survie de sa famille. Il a succombé à ses blessures.

Le jeudi 17 octobre 2019, ce fut un mécanicien, au quartier champs de fil, sur qui on a tiré comme sur un lapin.

Le mardi 21 octobre, un douanier a tiré sur un homme et une femme dans le 3ème arrondissement de N'Djaména.

On ne compte plus le nombre de morts abattus devant la présidence par les éléments de la DGSSE. Aujourd'hui, bon nombres de N'Djaménois, par peur de perdre leur vie pour rien, n'empruntent plus la voie publique passant devant la présidence de la République.

Dans d'autres pays les chefs d'État se promènent tranquillement et sans escorte de sécurité, tout en prenant bain de foule avec leur population : alors qu'au Tchad c'est le contraire. De quoi se reprochent-ils les autorités Tchadiennes et leurs Agents de sécurité ? Si elles sont si conscientes de leur mauvaise gouvernance et du manque de confiance de la population à leur égard, ils n'ont qu'à prendre leur courage à deux mains et démissionner. L'histoire retiendra d'eux d'hommes d'État au lieu d'attenter quotidiennement à la vie des paisibles citoyens tchadiens.

Le Président de l'Assemblée Nationale et sa sécurité sont des récidivistes en matière de crimes commis sur les paisibles usagers de la route.

De tout ce qui précède, le Parti pour les Libertés et le Développement (PLD) :

- condamne avec fermeté l'assassinat criminel et barbare du jeune Mateyan MANEYAL BONHEUR perpétré par les éléments de sécurité du Président de l'Assemblée Nationale ;
- demande le jugement, la condamnation des auteurs de ce crime odieux et le dédommagement conséquent des orphelins et de la veuve de M. Bonheur ;
- exige la démission du Président de l'Assemblée Nationale.

N'Djaména, le 10 novembre 2019

Le Secrétaire à l'Information, à la Sensibilisation et à la Mobilisation,


DJASSIRA NGAR

